

(N° 242.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 8 MAI 1837.

Rapport fait par M. MILCAMPS, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur BAUX.

MESSIEURS,

Le sieur Baux (Henri-Joseph), né à Hargnies, arrondissement de Rocroy (France), le 4 mars 1796, demande la naturalisation ordinaire.

Établi depuis 1815 en Belgique, et depuis 1818 instituteur à Florennes, le pétitionnaire s'est marié, en 1821, avec une Belge. De ce mariage sont issus sept enfants. Il est bon instituteur, et dans l'exercice de cet emploi, il s'est toujours distingué par son zèle et par son assiduité; sa conduite est irréprochable. Il jouit de l'estime de ses concitoyens. Les autorités consultées estiment qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande.

Le rapporteur,

MILCAMPS.

Le président,

FALLON (ISIDORE).